

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 7 février 2023

Ordre du jour :

- * Installation du Conseil Municipal
- * Détermination du nombre d'adjoints
- * Election des Adjoints
- * Vote des commissions
- * Questions diverses

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2023

Présents :

Mmes-Mrs MONTAGNE Jean-Michel, BUSCHE Chantal, GAILLARD Jimmy, DELHOME Gabriel, ROCHE Matthieu, BONNARDEL Cécile, BERNE Williams, PELLEGRINI Aurélie, CAILLET Jérôme, MILIA Céline, PELISSE Thomas, ARNAUDON Sabine, PARA Brice, JUNILLON Denis

Pouvoir : M. PERRAULT Teddy à M. ROCHE Matthieu

La séance est ouverte à 19h0

Secrétaire de séance : Chantal BUSCHE

*** Installation des 7 nouveaux conseillers**

*** Détermination du nombre d'adjoints :**

Sous la présidence de M. MONTAGNE Jean-Michel Maire,

Le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT). Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

*** Election des adjoints : vote pour 3 adjoints**

Premier adjoint : Chantal BUSCHE

Deuxième adjoint : Jimmy GAILLARD

Election du troisième adjoint : Gabriel DELHOME est élu 3ème adjoint à l'unanimité

*** Vote des commissions :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal nomme les délégués aux commissions municipales, ainsi qu'il suit :

FINANCES : Mme Chantal BUSCHE, Responsable

M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Matthieu ROCHE, M. Williams BERNE,

Mme Sabine ARNAUDON

URBANISME - PLU : M. Jean-Michel MONTAGNE, Responsable

Mme Chantal BUSCHE, M. Gabriel DELHOME, Mme PELLEGRINI Aurélie, M. PARA Brice,

M. PÉLISSÉ Thomas

VOIRIE - BATIMENTS COMMUNAUX - TRAVAUX – AGRICULTURE :

M. Gabriel DELHOME, Responsable

M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Teddy PERRAULT, M. Jérôme CAILLET, M. Brice PARA,

M. Denis JUNILLON

VIE SCOLAIRE- PERI-SCOLAIRE - JEUNESSE- SPORT :

Mme Chantal BUSCHE, Responsable

M. Teddy PERRAULT, Mme Cécile BONNARDEL, M. Williams BERNE, Mme Sabine ARNAUDON,

Mme Céline MILIA, Mme Aurélie PELLEGRINI

VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION – CULTURE VIE :

M. Jimmy GAILLARD, responsable

M. Teddy PERRAULT, Mme MILIA Céline, M. Denis JUNILLON, M. Brice PARA,

M. Matthieu ROCHE

ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT :

M. Jimmy GAILLARD, Responsable

M. Teddy PERRAULT, Mme Chantal BUSCHE, Mme Cécile BONNARDEL, M. Thomas PÉLISSÉ,

M. Denis JUNILLON, M. Jérôme CAILLET

APPEL D’OFFRES : M. Jean-Michel MONTAGNE, Responsable

M. Gabriel DELHOME, M. Williams BERNE, M. Teddy PERRAULT, M. Jérôme CAILLET

LISTE ELECTORALE : Mme Aurélie PELLEGRINI

REFERENT AMBROISIE : M. Jimmy GAILLARD

REFERENT DEFENSE : M. Matthieu ROCHE

CNAS (pour le personnel) : M. Jean-Michel MONTAGNE

*** Nomination des délégués au CCAS :**

M. Jean-Michel MONTAGNE, Président

Elus : M. Jimmy GAILLARD Vice-président, Mme Cécile BONNARDEL, Mme Chantal BUSCHE, Mme Aurélie PELLEGRINI, Mme Céline MILIA

*** ARCHE AGGLO : conseil communautaire :** M. MONTAGNE Jean-Michel délégué et Mme BUSCHE Chantal suppléante

*** SYNDICAT d’IRRIGATION DROMOIS (SID) :**

- Monsieur Gabriel DELHOME né le 18/01/1990, domicilié : 10 chemin des Mulets, délégué

- Monsieur Jimmy GAILLARD né le 17/08/1986, domicilié : 46 Impasse les terrasses de l’Hermitage, suppléant

*** SYNDICAT INTERCOMMUNAL D’ASSAINISSEMENT (SIA) :**

- M. ROCHE Matthieu

- M. MONTAGNE Jean-Michel

- M. BERNE Williams

*** SDED :** M. ROCHE Matthieu délégué et Mme BUCHE Chantal suppléante

*** SIEV :** M. ROCHE Matthieu délégué et M. DELHOME Gabriel suppléant

*** SIRCTOM :** M. ROCHE Matthieu délégué et M. BERNE Williams suppléant

La séance est levée à 21h00

**Le Maire,
Jean-Michel MONTAGNE**